



Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article576>

Témoignage d'une enseignante de collège évacuée pour être remplacée par un stagiaire



S - Formation des enseignants -
Date de mise en ligne : dimanche 20 juin 2010

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

Témoignage d'une enseignante de collège évacuée pour être remplacée par un stagiaire

Voici la situation incroyable dans laquelle je me trouve, et dans laquelle vous risquez de vous retrouver vous aussi. Moi qui n'ai pas pour habitude de me plaindre, j'ai décidé d'en informer le plus de collègues possibles, quelle que soit l'académie où ils travaillent.

Merci de faire passer le message à qui vous voudrez.

J'enseigne depuis 22 ans l'anglais dans un petit collège rural de l'académie de Clermont-Ferrand où je suis officiellement nommée « à titre définitif » (en tout cas c'est ce qui est noté sur i-prof) depuis septembre 1988. Ce collège étant de petite taille, il n'y a que deux postes d'anglais : le mien (à temps complet) et un autre, qui est partagé avec un autre collège de la région. Mon collègue venant d'obtenir le concours de chef d'établissement, son poste est donc vacant pour la rentrée prochaine, sans toutefois être passé au mouvement . Et voilà que vendredi dernier, j'ai été informée par mon chef d'établissement, qui me soutient activement dans mes démarches, de la décision de la Direction des Ressources Humaines de nommer un stagiaire à temps complet (c'est-à-dire, pour lui, 16 heures) sur notre collège pour la rentrée prochaine, et de par ce fait de me donner un service partagé sur deux établissements. De plus, il paraît

que je serais alors la tutrice du stagiaire nommé. Quel comble ! Je tiens à préciser, pour info, que c'est uniquement grâce à ma principale que je suis au courant de ce qui se trame, et que personnellement le Rectorat n'a pas eu la courtoisie de me contacter à ce sujet. C'est à peine croyable, j'ai vraiment l'impression d'être devenue un pion sur un échiquier. Apparemment, je ne suis pas la seule dans ce cas. Dans mon académie, un autre cas se présente, où là il s'agit d'un enseignant en SVT avec 25 ans d'ancienneté à qui l'on va demander « gentiment » d'aller se balader l'an prochain.

Plusieurs syndicats ont été contactés, sans réaction pour l'instant.

Si ceci vous révolte autant que moi merci de transmettre ce courrier à tous ceux que vous connaissez en sachant que nous sommes tous concernés. Le changement de statut des stagiaires, sous prétexte de les mettre davantage en contact avec leur futur métier, va peut-être faire faire des économies sur le budget, mais déstabiliser bien des établissements, et remettre en cause notre statut.

Nous ne pouvons pas laisser faire les rectorats en douce et créer ainsi des précédents qui pourraient être utilisés à d'autres escients...

Merci de votre soutien.

J. Rebelo